



Fiche Projet

Qualité de vie et sens au grand âge

Préserver la vue, l'ouïe et le goût des personnes âgées en établissement

Fiche mise à jour le 12 décembre 2020

Mots clés : troubles sensoriels, fragilité, bien vieillir, qualité de vie, grand âge, risques

Equipe projet :

Ahmed DJIHOUD, ahmed.djihoud@ccecqa.asso.fr
Fanny GENOLINI, fanny.genolini@ccecqa.asso.fr

Martine JOURDAIN BERNARD (chef de projet), martine.jourdain-bernard@ccecqa.asso.fr
Victoire MADELINE, victoire.madeline@ccecqa.asso.fr

Catherine POURIN, catherine.pourin@ccecqa.asso.fr
Jean-Luc QUENON, jean-luc.quenon@ccecqa.asso.fr

Etablissements concernés : cinq Ehpad inscrits dans le projet « Défi performance » piloté par l'ARS¹, des nouveaux adhérents du Ccecqa².

Problématique, contexte et enjeux du projet

La vue, l'ouïe et le goût sont à la fois des capacités utiles à notre sécurité, des canaux de communication et des sources de plaisir. Or, l'avancée en âge implique une diminution des capacités sensorielles, avec un retentissement sur notre état général de santé et notre qualité de vie.

Si l'institutionnalisation des personnes âgées reste la réponse majoritaire devant le phénomène de la dépendance accrue en France, le dépistage et le suivi des fragilités sensorielles ne sont pas organisés de manière systématique pour les résidents ; l'appareillage, bien qu'ayant fortement progressé sur le plan technique, n'est pas facilité. En effet, selon l'enquête préliminaire que nous avons menée en juin 2019, aucun des Ehpad n'avait de politique ni de moyens dédiés afin que soient préservés et stimulés la vue, l'ouïe et le goût des personnes accueillies.

Accès au dépistage, soins et appareillage adapté, tels sont les aspects sur lesquels nous souhaitons agir pour une meilleure santé au grand âge. Les établissements seraient ainsi des vecteurs de santé publique.

Finalité du projet

Favoriser les soins et la mise en place d'aides pour compenser les fragilités visuelles, auditives et bucco-dentaires chez les personnes âgées en établissement médico-social.

Objectifs

- > **Organiser des campagnes de dépistage:** diagnostic, prescription par des praticiens spécialisés
- > **Mettre en place des partenariats pour l'appareillage :** consultation et adaptation des appareils par des professionnels de santé
- > **Former le personnel** pour mieux prendre en compte les déficiences dans la prise en charge au quotidien
- > **Accompagner les établissements dans l'organisation d'ateliers de stimulation sensorielle** à destination des résidents
- > **Apporter des réponses transversales aux établissements :**
 - Apports réglementaires sur les obligations en matière de prescription/ordonnances ; sur la libre concurrence
 - Identification de « bonnes pratiques » et de ressources existantes

Démarche et calendrier du projet

Juin 2019	Enquête téléphonique avec chacun des Ehpad Identification de partenaires potentiels
Juin 2020	Production d'une synthèse de l'enquête et diffusion aux participants
Septembre 2020	Prise de contact avec les partenaires identifiés Constitution d'un groupe de travail
Octobre 2020	Mise en relation, rencontres entre établissements, praticiens et partenaires potentiels
Novembre 2020 à juin 2021	Dépistage ; appareillage Apports réglementaires Sensibilisation et formation des équipes
Juin 2021	Accompagnement dans l'organisation d'ateliers sensoriels à destination des résidents
Septembre 2021	Evaluation des premières actions ; élaboration d'un plan de travail pour extension et pérennisation

Retombées attendues

- **pour les résidents** eux-mêmes, par la prise en compte de leurs difficultés, la compensation par l'appareillage mais aussi par la stimulation ; nous pensons que le projet aura un impact sur la santé, y compris psychique des aînés en institution.
- **pour les équipes**, plus sensibilisées aux déficiences et à leur impact sur la qualité de vie des personnes âgées, et qui, dès lors, vont davantage adapter leur manière d'aborder la relation avec les résidents ; on peut également penser que les personnels seront formés à l'entretien des appareils.
- **pour les familles/proches**, qui peuvent également être sensibilisés à l'importance de « traiter » les fragilités, et de leur contribution au parcours de soin de la personne.
- **pour l'institution**, qui verra sa fréquence d'incidents diminuer (chutes, pertes de poids, dénutrition...)

Annexes

- Repères épidémiologiques
- Synthèse de l'enquête préliminaire
- Problématique et références